

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 27 juin 2014  
(convocation du 17 juin 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Juin Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kevin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, M. LOTHAIRE Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Alain à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h15  
M. MANGON Jacques à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 12h15  
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel  
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 11h15  
Mme FERREIRA Véronique à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie  
Mme KISS Andréa à Mme DE FRANÇOIS Béatrice  
Mme BEAULIEU Léna à M. GUICHARD Max  
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard à partir de 12h  
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. TOURNERIE Serge  
M. CAZABONNE Didier à M. MILLET Thierry à partir de 12h15  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CUNY Emmanuelle  
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas

M. FETOUH Marik à M. ROBERT Fabien  
Mme FORZY-RAFFARD Florence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h  
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud à partir de 11h30  
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 10h  
Mme LEMAIRE Anne-Marie à M. POIGNONEC Michel  
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 12h15  
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10h30  
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 11h15  
M. TRIJOLET Thierry à M. LE ROUX Bernard à partir de 11h30

M. DELAUX Stephan à M. DUCHENE Michel à partir de 10h20

## **EXCUSES :**

M. REIFFERS Josy

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Salon de l'Agriculture Aquitaine du 24 mai au 1er juin 2014 - Parc des  
Expositions de Bordeaux Lac - Subvention de la Communauté urbaine -  
Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur COLES présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Créé en 1973, le salon de l'Agriculture d'Aquitaine a lieu conjointement avec la Foire Internationale de Bordeaux qui se déroulera du 24 mai au 1<sup>er</sup> juin 2014, au Parc des expositions de Bordeaux Lac.

Le salon est porté par l'association Salon de l'Agriculture d'Aquitaine et a pour objet de développer et soutenir les filières agricoles et agro-alimentaires par l'organisation de rencontres entre professionnels du monde agricole. C'est le second salon national après celui de Paris. Il bénéficie à l'intérieur de la foire d'une halle couverte de 8 000 m<sup>2</sup> qui rassemble plus de 2 000 animaux de ferme et de vastes espaces extérieurs de présentation des animaux, carrières pour les concours hippiques, d'animations et d'exposition de machinisme agricole.

Il s'agit aussi de présenter au grand public, pour lequel c'est l'attraction majeure avec l'exposition phare de la Foire, avec un succès constant, les meilleurs produits de l'agriculture et de l'élevage régional, par l'exposition et la consommation sur place des produits, certains bénéficiant de labels et AOC, IGP, et par de nombreuses animations : dégustations, ateliers de cuisine, informations sur l'agriculture bio, etc...

Ce salon est organisé autour de 3 grands thèmes :

- les grandes animations : concours des vins d'Aquitaine (813 dégustateurs professionnels de près de 1000 vins regroupés en 97 appellations en 2013 et le format est en train de s'exporter en Chine) et dont un lien a été établi avec l'oenotourisme, Aquitanima, consacré à la connaissance et l'amélioration de la filière bovine et Equitaine avec un concours réputé parmi les professionnels de l'élevage de purs sangs arabes et anglo arabes le « Arabian Masters »,
- l'agro-alimentaire avec la journée des assises de l'Origine le 27 mai sur le thème la « Différenciation par l'origine et valorisation des territoires : IGP, AOP, marques territoriales, et marques d'entreprises ». (en 2013 les assises mondiales de l'Origine ont réuni 300 participants de 50 nationalités pour débattre des « enjeux de la génétique au 21<sup>ème</sup> siècle), le marché des producteurs de pays et le pôle cuisine et terroirs.

- la ferme d'Aquitaine qui réunit les activités agricoles de la région Aquitaine qui a une mission à la fois pédagogique pour le grand public et une mission économique pour les professionnels du monde agricole.

Ce salon a une dimension interrégionale et internationale qui s'affirme au fil des années et qui associe des acheteurs professionnels de plusieurs régions du monde (Amérique du sud, Europe Centrale et Chine principalement).

Notre Etablissement public le soutient traditionnellement en raison de ses compétences en matière de développement économique et de suivi de la filière activités agro-alimentaires, et parce que cette manifestation constitue une vitrine des savoir-faire et de la créativité en matière agricole de la région Aquitaine. La Cub est impliquée dans les activités du pôle de compétitivité Agri sud ouest innovation et dans le cluster Inno'vin et a participé au financement d'établissements et de laboratoires universitaires en lien avec la filière: INRA, ISTAB, etc....

Pour l'organisation de cette manifestation, la Communauté Urbaine a été sollicitée pour renouveler sa participation à hauteur de 14 000 €, identique à celle de 2013, dans le cadre du budget prévisionnel H.T de 1 473 570 €, détaillé ci-après :

| <b>DEPENSES</b>           | <b>€ H.T</b>     | <b>RECETTES</b>                               | <b>€ H.T</b>     |
|---------------------------|------------------|---|------------------|
| Agro-alimentaire          | 111 000          | Agro-alimentaire                              | 59 500           |
| Equitaine                 | 108 200          | Equitaine                                     | 70 760           |
| Ferme et animaux          | 92 000           | Ferme et Aquitaine                            | 10 000           |
| Aquitanima                | 30 000           | Aquitanima                                    | 15 000           |
| Concours des vins         | 450 000          | Concours                                      | 492 000          |
| Convention                | 435 000          | Convention congrès et expositions de Bordeaux | 576 000          |
| Animations                | 44 800           | Ch Régionale d'Agriculture Aquitaine          | 30 000           |
| Frais généraux            | 128 570          | Partenaires,stands, assurances                | 35 500           |
| Technique et signalétique | 74 000           | <b>Subventions :</b>                          |                  |
|                           |                  | - Chambres d'agriculture 24                   | 1 500            |
|                           |                  | - " " 33                                      | 6 100            |
|                           |                  | - " " 40                                      | 1 500            |
|                           |                  | - " " 47                                      | 1 500            |
|                           |                  | - CR Aquitaine                                | 125 000          |
|                           |                  | - CUB   | 14 000           |
|                           |                  | - CG33  | 15 300           |
|                           |                  | - CG40  | 13 500           |
|                           |                  | - CG 47                                       | 800              |
|                           |                  | Divers  | 5 610            |
| <b>TOTAL</b>              | <b>1 473 570</b> | <b>TOTAL</b>                                  | <b>1 473 570</b> |

Toutefois, au regard des comptes que l'association Salon de l'Agriculture d'Aquitaine nous a fait parvenir, il ressort que, malgré un dépassement de 200 000 € par rapport au budget prévisionnel (estimé à 1 502 200 €), la manifestation 2013 a fait apparaître un résultat net positif de 25 000 €. Dans ces conditions, il est proposé de diminuer le montant de la participation communautaire de 14 000 € à 13 000 €.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le règlement d'intervention relatif aux manifestations à caractère économique adopté par le Conseil de Communauté du 25 mai 2012,

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT** l'intérêt de cette manifestation pour l'ensemble des filières agro-alimentaires et élevage, les compétences de notre établissement public en matière d'activités agro-alimentaires, mais également la notoriété internationale acquise au fil des ans par le Salon de l'Agriculture d'Aquitaine, facteur d'attractivité pour la métropole régionale,

**DECIDE**

**Article 1 :** il est attribué à l'association Salon de l'Agriculture Aquitaine, une subvention de 13 000 € pour l'organisation du Salon de l'Agriculture Aquitaine du 24 mai au 1<sup>er</sup> juin 2014

**Article 2 :** Monsieur le Président de la Communauté urbaine est autorisé à signer la convention, ci-annexée, prévoyant les conditions de règlement de la subvention précitée.

**Article 3 :** la dépense correspondante est inscrite au budget de l'exercice en cours chapitre 65, article 6574, fonction 92, CDR DB00, code opération 05P108O004

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 juin 2014,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Conseiller délégué,

|   |
|---|
| <p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE<br/>10 JUILLET 2014</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE : 10 JUILLET 2014</b></p> |
|---|

M. MAX COLES